



# ENSEMBLE POUR DEFENDRE LES SERVICES PUBLICS PARISIENS !

Depuis trop longtemps la municipalité parisienne reste :

- sourde aux demandes des personnels;
- fermée à toute négociation sérieuse ;
- figée sur ses décisions;

Les discussions sont menées sans la moindre clarté sur les moyens mis en œuvre pour parvenir aux objectifs fixés;

**Il n'y a plus de dialogue social,  
Tout n'est plus que rapport de force**

## **LA CRISE A BON DOS !!!**

**L'exécutif parisien se répand pour dire que la crise touche Paris.**

**Cette situation n'a pas empêché l'augmentation des indemnités d'élus de 30%**

**Se mobiliser le 23 novembre, jour du Conseil de Paris,  
c'est interpeller les élus sur :**

- le 100% de promu-promouvable et la promotion en 2009 de ceux qui perdront ce droit en 2010
- la mise en place des conditions statutaires pour l'avancement minimum ;
- l'amélioration réelle des conditions de travail ;

- l'ouverture de nouveaux équipements avec les emplois nécessaires et l'arrêt des suppressions d'emplois;
- l'augmentation des subventions à l'AGOSPAP et l'ASPP pour une vraie politique sociale. Développement des restaurants administratifs et attribution de tickets restaurant à ceux qui n'y ont pas accès;
- l'Allocation Prévoyance Santé à 500€ pour tous ;
- le maintien des JRTT;
- la reprise des négociations sur la formation sur la base :
  - du maintien des acquis actuels, notamment en matière de préparation aux concours.
  - de moyens financiers dans le budget 2010 au minimum égaux à l'engagement pris par le Maire dans le protocole ARTT, soit au moins 3,5% de la masse salariale.
- pour les emplois précaires l'ouverture de négociations sur:
  - Les conditions de recours aux emplois de non titulaires et de renouvellement des contrats ;
  - Le respect effectif des droits des non titulaires ;
  - Les modalités de rémunération et de carrière et l'égalité de traitement pour les primes ;
  - Le paiement par la Ville des indemnités de sécurité sociale et l'amélioration de l'accès à l'indemnisation du chômage ;
  - Un plan de résorption de l'emploi précaire ;

## A l'appel de l'intersyndicale :



**Venez manifester le 23 novembre,**

**jour de réunion du Conseil de Paris,  
à 10 heures, place de l'Hôtel de Ville.**

**Un préavis de grève de 24 heures est déposé.**